



Madame,
Monsieur,

Le Conseil communal convoque les citoyennes et citoyens de la Commune de Treyvaux en assemblée communale ordinaire le

**JEUDI 14 DECEMBRE 2023 A 20.00 HEURES
A LA GRANDE SALLE DE L'ECOLE**

ORDRE DU JOUR

1. Procès-verbal de l'assemblée communale ordinaire du 11 mai 2023.
Le procès-verbal ne sera pas lu ; il peut être consulté au secrétariat communal durant les heures d'ouverture (art. 13 RELCo) ainsi que sur le site internet de la commune (www.treyvaux.ch).
2. Modification du coefficient d'impôt communal pour les personnes physiques et les personnes morales de 90.0 % à 80.0 %
3. Modification du taux de la contribution immobilière de 2.5 ‰ à 1.5 ‰
4. Budget 2024 *
 - 4.1. Présentation générale du budget du compte de résultats *
 - 4.2. Présentation du budget des investissements administratifs *
 - 4.2.1. Halle de gymnastique : remplacement des installations sanitaires *
 - 4.2.2. Site pollué En Purlau : investigations assainissement *
 - 4.2.3. Cimetière : aménagements divers *
 - 4.3. Présentation du budget des investissements financiers *
 - 4.3.1. PPE Praz d'Avaud, Route d'Arconciel 3 : achat de 8 places de parc *
 - 4.4. Vote final des budgets du compte de résultats et des investissements
5. Règlement scolaire – approbation *
6. Divers

** Les documents sont consultables au secrétariat communal durant les heures d'ouverture ou sur le site internet de la commune (www.treyvaux.ch)*

LE CONSEIL COMMUNAL

Treyvaux, le 1^{er} décembre 2023